

## **Universitäts- und Landesbibliothek Tirol**

### **André Hofer et l'insurrection du Tirol en 1809**

**Clair, Charles**

**Paris [u.a.], 1880**

XVII. Prise et Captivité d'André Hofer

## XVII

### PRISE ET CAPTIVITÉ D'ANDRÉ HOFER.

Durant les quinze jours qui s'étaient écoulés depuis l'apparition de Raffl au Brantach, les amis et la femme d'André n'avaient cessé de l'engager à fuir. « Je ne puis quitter le pays », dit-il jusqu'à la fin, et il resta là, immobile, enraciné au sol comme les rochers qui l'entouraient.

Le soir même du jour où le général Huart reçut la communication du traître (27 janvier 1810), il envoya à Passeyer un corps franc italien de 1,500 hommes,

conduit par Raffl. On marcha toute la nuit; un détachement de 600 hommes monta de Saint-Martin au sommet du Brantach et n'y parvint, à travers la neige, qu'à quatre heures du matin.

Tout dormait dans la hutte, en bas Hofer et sa femme, au-dessus son fils et Sweth.

Ce dernier, réveillé en sursaut par le craquement de la glace sous les pieds des soldats, tire l'enfant de son profond sommeil et veut s'échapper avec lui par la partie postérieure de la cabane. Tombés entre les mains des Italiens, ils sont en un clin d'œil garrottés et couchés sur la neige.

Hofer entend leurs cris, se lève avec sa femme, va droit à la porte qu'il ouvre, reconnaît ses ennemis et dit d'une voix forte : « Qui de vous parle allemand ? »

Le commandant s'approcha.

« Vous êtes venu pour me prendre ; fort bien, je suis André Hofer. Faites de moi ce que vous voudrez, je suis le coupable. Pour ma femme, mon fils et ce jeune homme — il montrait Sweth — je vous demande grâce ; ils sont innocents. »

Mais déjà les soldats lui passaient une corde au cou, lui liaient les mains derrière le dos, le frappant, lui arrachant le poil de la barbe avec tant de violence que son visage déchiré se hérissa bientôt de glaçons sanglants. On fouilla la cabane où l'on trouva quelque argent et quelques armes ; puis, avec son butin et ses prisonniers, la colonne reprit la route de Saint-Martin. Le chemin était bien pénible, surtout pour le jeune homme et l'enfant, auxquels on n'avait permis de prendre ni bas, ni souliers, ni manteaux : bientôt la

trace sanglante de leurs pas s'imprima sur la neige glacée.

Hofer, qui ne témoigna ni faiblesse, ni arrogance, ni colère, les entendant se plaindre, les consolait : « Courage, disait-il, souffrez avec patience ; nous pouvons ainsi faire pénitence pour nos péchés. »

Au bas de la montagne, l'autre détachement, qui avait occupé son loisir à dévaster de fond en comble l'auberge *am Sand*, attendait avec de la cavalerie et un canon. Sans retard, on se mit en marche vers Méran ; les artilleurs s'avançaient la mèche allumée.

C'était un dimanche, mais la route resta déserte ; dans la ville, les habitants s'enfermèrent chez eux, tandis que les officiers, attirés par les fanfares de la musique militaire, s'empressaient pour voir de près le général Barbon.

Interrogé par Huart, Hofer répondit avec franchise qu'il avait agi au nom de l'empereur d'Autriche, mais qu'après la conclusion de la paix, il avait cédé aux instances, aux menaces, et continué la lutte.

Le jour suivant, il arrivait à Bozen, où le général Baraguay d'Hilliers l'accueillit avec bonté, témoigna la plus vive indignation des barbares traitements qu'il avait subis et, après avoir confié le jeune Hofer et le secrétaire, dont les pieds étaient horriblement déchirés, aux soins d'un médecin français, il fit immédiatement mettre en liberté la femme et l'enfant.

Il ne pouvait davantage ; l'ex-commandant du Tyrol et son secrétaire furent conduits en voiture et sous bonne escorte jusqu'à Mantoue.

Ce fut dans ce triste voyage que le P. Bresciani eut l'occasion de connaître le Sandwirth. « Il passa par Ala où je demeurais alors, raconte l'élégant écrivain (1); — là commandait un certain Ferru, homme atroce, plus tyran que soldat; Hofer monta à la résidence du commandant, et arrivé à la salle à manger où le dîner était servi, il fut invité à s'asseoir à table avec les officiers qui l'escortaient. Mais c'était un vendredi; voyant des aliments gras, il s'excusa d'un air aimable et plein de courtoisie, disant qu'un peu plus tard il prendrait un peu de pain et de fromage. Ces hommes lui jetèrent un regard méprisant et se mirent bravement à faire honneur au repas. Le Sandwirth alla s'asseoir près du poêle, le froid étant très vif, ôta de son cou un long chapelet

(1) *Lettres sur le Tyrol.*

à gros grains, et, les mains jointes, se mit à réciter le Rosaire. La salle à manger donnait sur une galerie, où je me trouvais avec un ami, le maître du logis, et tous deux nous contemplions ce grand prisonnier. »

Les officiers s'enivrèrent, poursuit Beda Weber, et par suite de leur imprévoyance, durant la nuit le feu prit à la maison. Hofer, suffoqué par la fumée, s'élança de son lit, trouve la sentinelle étendue sans mouvement, court appeler les soldats du poste et déploie la plus grande activité pour éteindre l'incendie. Il pouvait fuir, on lui en suggéra l'idée; il répondit que ce serait contraire à l'honneur. Le danger passé, les officiers vinrent le remercier; il leur dit qu'il ne comprenait pas en quoi il avait bien mérité d'eux, persuadé que tout bon chrétien doit courir au feu pour

l'éteindre. A partir de ce moment, il fut par ses gardiens environné des plus grands égards.

Cependant la captivité d'André répandait la consternation dans tout le Tyrol ; le Judas qui l'avait trahi dut quitter Passeyer et alla finir à Munich une vie misérable. La douleur du peuple le rendit injuste : il accusa Donay d'un crime dont Baraguay d'Hilliers disculpa pleinement l'aumônier dans une proclamation ; enfin, interprète du sentiment de tous, un paysan de Passeyer partit pour Vienne, afin d'obtenir, par l'intervention de l'empereur François, la délivrance d'un homme qui s'était sacrifié pour son prince et son pays.

Arrivé à Mantoue, Hofer fut enfermé dans une des casemates d'un fort au bord du Mincio, et reçut là de nombreux

visiteurs, conduits les uns par la curiosité, les autres par la compassion ou la bienveillance.

Le gouverneur de la place était le général Bisson, le même qui au début de l'insurrection avait été fait prisonnier aux portes d'Inspruck ; il nomma un conseil de guerre qui, dans la nuit du 18 au 19 février, jugea l'accusé. Les voix se partagèrent, et, comme la peine capitale n'obtint pas une majorité décisive, on en donna avis à Milan par le télégraphe.

La réponse ne se fit pas attendre : André Hofer devait être fusillé dans les vingt-quatre heures.

Le 20 au matin, Hofer, calme et résigné, écouta lire la sentence motivée surtout sur ce qu'après le 12 novembre il avait fait appel aux armes et qu'on avait trouvé dans sa retraite un sabre et deux pisto-

lets : les pistolets et le sabre d'honneur de Chasteler !

Le général Bisson s'était efforcé de le sauver ; la veille, il était venu le visiter dans la prison, lui offrant de racheter sa vie en entrant au service de la France.

Le Sandwirth avait répondu : « Je demeure fidèle à la maison d'Autriche et au bon empereur François. »